

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association sportive (AS) du collège André Citroën du 20/09/2018

M. Vanhamme, président de l'AS, rappelle qu'y adhérer est un bon moyen d'intégration des enfants pour une adhésion peu chère.

I Bilan de la saison 2017-2018

I-1 Résultats sportifs

De très bons résultats dans toutes les disciplines :

3^{ème} au championnat de France en danse chorégraphique, qualifié au championnat académique et au championnat de France en relais 4x60m, qualifié au championnat académique en badminton.

I-2 Bilan financier

Cette année, le résultat est déficitaire du fait des nombreuses qualifications en championnat de France et du coût que cela implique en déplacements et hébergements. C'est pourquoi la cotisation augmente de 5€ par rapport à l'an dernier, elle passe à 35€ pour les différents sports et 45€ pour les APPN (Activités Physiques de Pleine Nature). Pour compenser cette augmentation et afin de créer un esprit de « groupe AS » le T-shirt de l'AS sera offert cette année.

I-3 Élection du bureau

Outre le Principal du collège et certains professeurs de sports membres de fait du bureau, il faut également des parents d'élèves et des élèves membres du bureau.

II Présentation des divers sports proposés par l'AS

II-1 APPN animé par M. Stanek

Cette activité comprend de la course d'orientation, du VTT, du canoë et du tir à l'arc. Elle s'adresse à tous les niveaux de classe.

Elle se déroule le mercredi de 12h30 à 17h30 en divers endroits selon l'activité, et notamment à la base de Choisy pour le canoë. Les déplacements se font en car ou en métro. Des compétitions ont lieu en course d'orientation. Un « challenge nature » est organisé et la finale se déroule en pleine nature pendant 4 jours pour des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} alors que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} participent à un challenge « jeunes reporters ».

II-2 Athlétisme animé par Mme Guerrero

Cette activité comprend les 3 grandes disciplines : la course, le lancer et le saut. Seul le saut à la perche ne sera pas pratiqué.

Elle se déroule au stade Suzanne Lenglen (le rendez-vous est fixé directement au stade) de 13h30 à 15h pour les benjamins (enfants nés de 2006 à 2008),

de 14h45 à 16h15 pour les minimes et cadets (enfants nés de 2003 à 2005),
La tenue : un bas de survêtement ou un short ; une paire de chaussures à pointes est souhaitable mais pas obligatoire.

4 à 5 compétitions sont organisées dans l'année, elles ne sont pas obligatoires, elles se déroulent en équipes mixtes.

II-3 Volley-ball animé par Mme Baille

Cette activité ne se pratique qu'en loisir, pas de compétition. Elle s'adresse à tous les niveaux de classe.

Elle se déroule le lundi de 12h30 à 13h30 au gymnase du collège à partir du 5 novembre, et le mardi de 16h30 à 18h au gymnase Cévennes (rendez-vous devant la porte extérieure du gymnase du collège rue St Charles).

II-4 Badminton animé par Mme Pelletier

Cette activité se pratique au gymnase du collège le mercredi de 13h15 à 15h15 pour les élèves intéressés par la compétition et le vendredi de 12h30 à 13h30 en loisir. Elle s'adresse à tous les niveaux de classe. Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi dans divers gymnases de Paris, les déplacements se font en métro. Un calendrier sera donné aux élèves avec les dates d'entraînement et les dates de compétitions.

II-5 Hip-hop animé par M. Ramires

Cette activité comprend deux types de pratique : la danse debout et la danse au sol (breakdance).

Elle se déroule au gymnase du collège le lundi de 12h30 à 13h30 jusqu'à la Toussaint et le jeudi de 12h30 à 13h30.

Après la Toussaint, les mercredis après-midi seront consacrés aux compétitions, aux battles et à la formation des juges. Les battles se déroulent au Carreau du Temple ou à la Vilette. En début d'année ce sont des « battles duo » (2 danseurs) puis des « battles crew » (4 à 6 danseurs). Les déplacements se font en métro.

Pas de tenue spécifique mais un bas de survêtement est recommandé plutôt qu'un short.

II-6 Atelier chorégraphique par M. Ramires

Il s'agit de danse contemporaine pratiquée le lundi de 17h30 à 19h30. Les participants sont sélectionnés parmi les licenciés en hip-hop.

III Informations générales

- La cotisation à l'AS est un forfait, elle donne accès à un ou plusieurs sports pour le même prix mais il faut indiquer un classement de préférence des différentes activités choisies sur la fiche d'inscription.
- Toutes les activités sportives commencent la semaine du 24 septembre (sauf la séance de volley du lundi qui commence le 5 novembre).
- Pour tous les déplacements en métro, il faut prévoir de donner des tickets de métro aux enfants.
- Quand un professeur accompagne certains de ses élèves en compétition, les autres élèves n'ont pas d'entraînement. Les parents qui peuvent accompagner ponctuellement les sorties AS peuvent se signaler auprès des professeurs de sport.

- Toutes les informations utiles à l'AS (lieu et heure de rendez-vous pour un départ en compétition, absence d'un professeur, ...) sont signalées sur un tableau AS dans le hall du collège, les licenciés doivent le consulter régulièrement.
- Les absences des élèves : les professeurs font l'appel et peuvent appeler les parents ou leur envoyer un SMS en cas d'absences répétées. Les parents peuvent signaler une absence prévue de leur enfant par le carnet de correspondance ou une absence de dernière minute en laissant un message téléphonique à la loge pour le professeur de sport concerné.
- Pour les entraînements du midi, les demi-pensionnaires sont prioritaires à la cantine et les externes peuvent manger un pique-nique au réfectoire. Dans les deux cas, signaler le dans le carnet de correspondance.